



RETURN BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À:

Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions -
TPSGC

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

Place du Portage, Phase III

Core 0B2 / Noyau 0B2

Gatineau, Québec K1A 0S5

Bid Fax: (819) 997-9776

**SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION**

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address

Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution

Business Management and Consulting Services Division
/ Division des services de gestion des affaires et de
consultation

11 Laurier St. / 11, rue Laurier

10C1, Place du Portage

Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet TRAINING CAPABILITY DEVELOPMENT	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8486-163226/D	Amendment No. - N° modif. 015
Client Reference No. - N° de référence du client W8486-163226	Date 2017-12-13
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ZG-402-31860	
File No. - N° de dossier 402zg.W8486-163226	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-12-20	Time Zone Fuseau horaire Eastern Standard Time EST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lalonde, Martin	Buyer Id - Id de l'acheteur 402zg
Telephone No. - N° de téléphone (873) 469-3955 ()	FAX No. - N° de FAX (819) -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Sollicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
W8486-163226/D	015	402ZG
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
W8486-163226	402ZG.W8486-163226	

La modification 015 a pour but de :

1. **Modifier la DP, Partie 1 – Renseignements généraux, section 1.2 Sommaire, sous-section 1.2.1;**
2. **Modifier la DP, Pièce Jointe 1 de la Partie 3, Barème de Prix, Tableau 1 – Barème de Prix Ressources de base et Ressources complémentaires Pour la période de l'octroi du contrat au 31 mars 2024;**
3. **Modifier la DP, Pièce Jointe 1 de la Partie 3, Barème de Prix, Section Notes;**
4. **Modifier la DP, Partie 7 – Clauses du contrat subséquent, Section, 7.5.3 Option de prolongation du contrat – Période de transition;**
5. **Modifier l'Annexe A – Énoncé des Travaux, section 4.1.5;**
6. **Modifier l'Annexe A – Énoncé des Travaux, Section 4.4 Phase 3 – Clôture; et**
7. **Modifier l'Annexe A, Énoncé des Travaux, Section 7.8 Leçons retenues.**

1. Dans la DP, Partie 1 – Renseignements généraux, section 1.2 Sommaire, sous-section 1.2.1:

SUPPRIMER:

Afin d'assurer la continuité, une période de transition pouvant atteindre douze (12) mois pourrait être Nécessaire.

2. Dans la DP, Pièce Jointe 1 de la Partie 3, Barème de Prix, Tableau 1 – Barème de Prix Ressources de base et Ressources complémentaires Pour la période de l'octroi du contrat au 31 mars 2024 :

SUPPRIMER:

Option – période de transition (voir note 10)	Sans objet	Option – période de transition	Sans objet
---	------------	---------------------------------------	------------

3. Dans DP, Pièce Jointe 1 de la Partie 3, Barème de Prix, Section Notes:

SUPPRIMER:

Note 10) Si une période de transition est requise, les taux pour cette période de transition seront identiques à ceux précisés dans le contrat au moment de l'émission de l'avis de la période de transition.

4. Dans la DP, Partie 7 – Clauses du contrat subséquent, Section, 7.5.3 Option de prolongation du contrat – Période de transition :

SUPPRIMER EN ENTIER:

7.5.3 Option de prolongation du contrat- Période de transition

L'entrepreneur reconnaît que la nature des services fournis en vertu du contrat exige la continuité et qu'il peut être nécessaire d'ajouter une période de transition à la fin du contrat. L'entrepreneur accepte que le Canada puisse, à sa discrétion, prolonger le contrat d'une période allant jusqu'à douze (12) mois selon les mêmes conditions afin d'assurer la transition nécessaire. L'entrepreneur accepte que, durant la

Sollicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
W8486-163226/D	015	402ZG
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
W8486-163226	402ZG.W8486-163226	

période prolongée du contrat, il sera payé conformément aux dispositions applicables prévues à la Base de Paiement.

L'autorité contractante avisera l'entrepreneur de la prolongation du contrat en lui faisant parvenir un avis écrit au moins 15 jours civils avant la date d'expiration du contrat. La prolongation sera confirmée, pour des raisons administratives seulement, par une modification au contrat.

5. Dans l'Annexe A – Énoncé des Travaux, section 4.1.5:

SUPPRIMER

- 4.1.5 Période de transition : période entre la date du contrat et la date de début du service. Cette période sera d'au plus six (6) mois, sauf si le Canada en décide autrement.

REEMPLACER PAR:

- 4.1.5 Période de transition : période entre la date du contrat et la date de début du service. Cette période sera d'au plus dix (10) mois, sauf si le Canada en décide autrement.

6. Dans l'Annexe A – Énoncé des Travaux, Section 4.4 Phase 3 – Clôture:

SUPPRIMER EN ENTIER:

4.4 Phase 3 – Clôture

- 4.4.1 La phase 3 – Clôture est une période d'environ douze (12) mois avant la date d'expiration du contrat. L'AC fournira à l'entrepreneur un avis de la phase de clôture au début de la dernière période du contrat.
- 4.4.2 Au cours de la phase de clôture, l'entrepreneur doit présenter toutes les exigences et tous les livrables nécessaires dans cette phase; certains ont pu commencer dans la phase du service, mais se poursuivent tout au long de cette phase. En outre, l'entrepreneur doit continuer à gérer les activités existantes et celles entreprises à la suite d'autorisations de tâches, ainsi qu'établir et gérer tous les nouveaux besoins déterminés dans le processus d'autorisation de tâches pendant cette phase, et entreprendre les activités de la phase de clôture.

4.4.3 Plan de la phase de clôture

On pourrait demander à l'entrepreneur d'élaborer et de présenter une ébauche du plan lié à la phase de clôture décrivant les activités de clôture et présentant le calendrier pour l'éventail de livrables.

Sollicitation No. - N° de l'invitation	Amd. No. - N° de la modif.	Buyer ID - Id de l'acheteur
W8486-163226/D	015	402ZG
Client Ref. No. - N° de réf. du client	File No. - N° du dossier	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
W8486-163226	402ZG.W8486-163226	

7. Dans l'Annexe A, Énoncé des Travaux, Section 7.8 Leçons retenues:

SUPPRIMER EN ENTIER:

- 7.8.2 L'entrepreneur doit élaborer et fournir un document LR SSIC en fonction des leçons retenues pour les phases de transition et de clôture du contrat.

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS DEMEURENT INCHANGÉS